

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

Conformément à l'article L.121-19 du code de la consommation et l'article L. 441-6 du code du commerce, voici nos conditions générales de vente

1 – Identification du vendeur :

Maison d'hôtes Les Salamandres, Maurice et Marcela Casagranda,

située à l'adresse 1 rue de St Dyé 41350 Montlivault.

salamandres41350@gmail.com

<https://www.chambre-hotes-chambord.fr/>

Tél. mobile +33 652 147 606

Tél. fixe +33 254 206 955

N° Siret 792167272 00022

Conditions générales de vente actualisées en date du 27 septembre 2021.

2 – Tarifs :

Les tarifs exprimés dans nos supports de communication sont en euros TTC.

3 – Le ou les type(s) de prestation(s) concerné(s) par la vente :

La Maison d'hôtes Les Salamandres proposent cinq chambres d'hôtes d'une capacité de 1 à 5 personnes. Le petit déjeuner est inclus dans le prix de la chambre. Certains soirs et sur réservation au préalable, il est possible de prendre un dîner à la table d'hôtes, ou encore de commander un plateau froid.

4 – Validation de la réservation par règlement d'un acompte :

La réservation est validée après le paiement d'un acompte. Le montant de l'acompte est égal à 33% du prix de la chambre. Dès réception de l'acompte, la réservation est confirmée par le vendeur.

5 – Les conditions d'annulation :

Les conditions d'annulation par le client sont les suivantes :

- 7 jours avant l'arrivée, l'acompte est remboursé intégralement.
- de 3 à 7 jours, l'acompte est retenu en totalité.
- moins de 3 jours, le séjour est dû en totalité.

En raison de la crise sanitaire liée au Covid, nos conditions d'annulation sont assouplies : l'acompte est intégralement remboursé pour une annulation jusqu'à 48h avant votre arrivée en cas de motif médical lié au Covid-19, ou de restrictions de déplacement mises en place par les autorités. Pour tout autre cas, les conditions générales s'appliquent.

Le vendeur se réserve la possibilité d'annuler la réservation en cas de motif légitime (événements climatiques, problèmes de santé, travaux obligatoires dans les locaux). Dans ce cas, il s'efforcera de proposer au client une solution alternative aux mêmes conditions tarifaires. Le client aura la liberté d'accepter ou de refuser cette proposition alternative. Dans le cas d'un refus, l'acompte versé sera intégralement remboursé au client.

6 – Les modes de paiement :

Les modes de paiement acceptés sont :

- Virement bancaire sur le compte AXA du vendeur : IBAN : FR76 1254 8029 9851 4151 4150 564 - BIC : AXABFRPP
- Carte bancaire

- Espèces en euros
- Chèque bancaire
- Chèque vacances

Le règlement du solde se fera sur place.

7 – Mentions complémentaires :

- L'état de lieux d'entrée et de sortie : l'entrée dans les lieux se fait entre 16h30 et 19h. Il est possible d'entrer avant ou après cette tranche horaire après accord du vendeur. La sortie des lieux se fait entre 8h et 10h30.
- Les diners de la table d'hôtes, et les plateaux froids seront réglés en espèces sur place.
- La taxe de séjour est due par les personnes en séjour de plus de 18 ans. Elle est réglée sur place en espèces.
- L'autorisation concernant les animaux : les animaux sont acceptés après accord au préalable du vendeur. Un supplément de 7€ par nuit sera facturé.
- Respect des lieux par les fumeurs : Les locaux sont non-fumeurs. Un espace fumeur est prévu à l'extérieur des locaux.
- Nuisance sonore : Entre 22h et 08h, les clients respectent le silence au sein de la maison d'hôtes.